

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT
 EVREUX
 Le 22/03/2024 Dossier 2024 00011173, référence 2704P01 2024 N 00500
 Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €
 Total liquidé : Zero Euro
 Montant reçu : Zero Euro

Christine GILARDI
 agente Contractuelle
 « Finances publiques

Société Civile Professionnelle dénommée
« Adrien PATY & Anne-Christine PELLETIER, Notaires associés »
 18 B Place du Vieux Château
 27110 LE NEUBOURG
 Immatriculée sous le numéro 341 876 134 R.C.S EVREUX

Certifié conforme
 Le Liquidateur
 A. PATY

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
 LE DIX-HUIT MARS
 A 9h30**

Les associés de la société civile professionnelle dénommée « Adrien PATY & Anne-Christine PELLETIER, Notaires associés » anciennement titulaire d'un Office Notarial à LE NEUBOURG (27110), 18 B place du Vieux Château, société civile professionnelle au capital de 340.800,00€, se sont réunis en assemblée générale sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Maître Adrien PATY, propriétaire de 750 parts
- Maître Anne-Christine PELLETIER, propriétaire de 750 parts

Seuls associés de la société et représentant ainsi la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Maître Adrien PATY, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) Dissolution anticipé – Mise en liquidation amiable
- 2°) Nomination de liquidateurs

RESOLUTIONS

- 1. Première résolution – Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance approuvé ledit rapport et décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en

Ace

liquidation amiable avec effet à compter seulement du 9 novembre 2023, jour de la publication au Journal Officiel de la République Française de l'arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 3 novembre 2023 relatif à la dissolution de la société « Adrien PATY & Anne-Christine PELLETIER, Notaires associés », le tout conformément aux dispositions statutaires et des articles 1844-7 et 1844-8 du Code civil.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. L'assemblée générale extraordinaire met fin aux fonctions de la gérance à compter du jour de la publication de l'arrêté susvisé prononçant la dissolution de la société soit le 9 novembre 2023.

Cette résolution est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

2. Deuxième résolution – Nomination des liquidateurs

L'assemblée générale extraordinaire nomme en qualité de Liquidateurs de la société pour la durée de la liquidation :

- Adrien Bernard Paul PATY, demeurant à ROUEN (76000), 12 Rue Louis Thubeuf ;
- Anne-Christine Geneviève PELLETIER, demeurant à SAINT-PIERRE-DES-FLEURS (27370), 30 Sente aux Drapiers.

Lesquels ont déclaré accepter leurs fonctions.

Les liquidateurs qui représentent la société pendant le cours de le liquidation sont investis des pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de la société, la représenter en justice, achever les opérations sociales en cours, passer et signer tous actes et pièces au nom de la société en qualité de liquidateurs, réaliser l'actif, même à l'amiable, payer le passif, et répartir le solde disponible entre les associés proportionnellement à leurs droits respectifs.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix cette résolution.

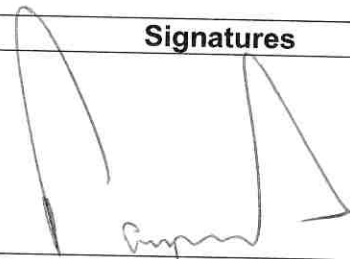
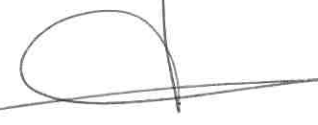
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE - POUVOIR

Tous pouvoir est donné à un porteur des présentes à l'effet d'effectuer les formalité d'enregistrement et auprès du greffe du tribunal de commerce d'EVREUX.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Noms	Signatures
Maître Adrien PATY	
Maître Anne-Christine PELLETIER	

le siège de la liquidation est fixé au Noulouq, au siège social de la société.
AWP